

SECTION FITNESS / PILATES depuis 30 ans
Nouvelle salle de la MOTRICITÉ entre les deux écoles
 saison 2022-2023

*reprise des cours
 le 6 septembre 2022
 salle de la motricité*

<u>JOURS</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>ACTIVITES</u>
MARDI	19 h30 / 20 h30	PILATES ballon
MERCREDI	18 h30 / 19 h30	PILATES ballon
JEUDI	18 h30 / 19 h30	PILATES au sol
JEUDI	19 h30 / 20 h30	FITNESS objectif gainage

Animatrice sportive sera **Christine SEURIN-LAVIE** diplômée BPJEPS

cotisation annuelle par personne adhésion au CAC 10€ inclus

	QF TR 3 de 2501 € et + ou sans justificatif	QF TR 2 de 1001 à 2500 €	QF TR 1 de 0 à 1000 €
pour 1h par semaine	143+10 = 153 € avec 2 ch 76,50€ ou 3 ch 51 €	128+10= 138€ avec 1 ou 2 ch 69 €	104+10= 114 € avec 1 ch ou 2 ch 57 €
pour 2 h par semaine	209+10 = 219 € 1 ch ou 3 ch 73 €	185+10 = 195 € 1 ch ou 3 ch 65€	155+10 = 165€ 1 ch ou 3 ch 55 €
pour 3 h par semaine	269+10 = 279 € 1 ch ou 3 ch 93 €	248+10 = 258 € 1 ch ou 3 ch 86€	194+10 = 204 € 1 ch ou 3 ch 68€
pour 4 h par semaine	335+10 = 345 € 1 ch ou 3 ch 115 €	302+10= 312 € 1 ch ou 3 ch 104 €	242+10= 252€ 1 ch ou 3 ch 84 €

Inscription en ligne privilégiée

Les chèques sont établis d'avance à la date du jour à l'ordre du C.A.C. et seront remis à l'encaissement le 04/10/2022, fin janvier 2023 et fin avril 2023.

Tout paiement pour l'année est définitif.

Les cours se déroulent dans la nouvelle **Salle de la MOTRICITÉ** située entre les deux écoles, parking des écoles du 6 septembre 2022 au 30 juin 2023 pas de cours lors des vacances scolaires.

En raison de la qualité du sol des chaussures dédiées à la salle seront OBLIGATOIRES



INFORMATIONS IMPORTANTES : un certificat médical est obligatoire

En raison des conditions sanitaires il est impératif d'apporter son tapis, ballon, serviette perso et de changer ses chaussures à l'intérieur. Merci de votre compréhension.